

LA GUERRE est-elle donc inévitable ?

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS
LE N° 25 CENTIMES

10^e ANNÉE — N° 29 17 Juillet 1913
220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS
Téléphone 589.55

Pour lire à la campagne.

A nos nouveaux lecteurs, à tous ceux de nos amis qui veulent faire connaître l'Œuvre et étendre le champ de son action nationale, nous recommandons vivement cette collection de douze brochures, que nous envoyons franco pour deux francs.

Chacune de ces brochures se vend séparément vingt-cinq centimes.

1. *Les Allemands chez nous : La France aux Métèques.*
2. *La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?*
3. *L'ŒUVRE au Palais : Le Procès de la camelote allemande.*
4. *Le commerce allemand en France : Les Prussiens masqués*, plaidoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M^e Vincent de Moro-Giafferri.
5. *Les marchands de patriotisme : Ils ont Krupp, nous avons Schneider.*
6. *Sur 500 millions, combien pour le Creusot ?*
7. *Le bluff de l'aviation militaire : Nos "oiseaux de guerre" ? Des canards !*
8. *Circulez ! Étude sur la circulation parisienne.* par Jean Piot.
9. *La question de vie ou de mort : Des enfants ! Des soldats !* (Enquête sur la dépopulation).
10. *Les Intellectuels et la Patrie : D'Hervé à Jaurès*, par Gustave Téry.
11. *La Crise morale et les jeunes hommes*, par Gustave Téry.
12. *La Grande Question*, par Gustave Téry.

ALORS, FINISONS-EN !

Battons-nous !



Charles Maurras a raison de chanter victoire : le livre de Marcel Sembat⁽¹⁾ lui apporte son meilleur argument. Et ce n'est pas que Maurras n'eût été capable de le trouver lui-même ; mais ce qui importe, dans l'espèce, c'est qu'un républicain, un socialiste, et surtout un homme de la valeur de Sembat se soit rencontré pour dire à Maurras : « Vous avez à moitié raison. »

L'auteur d'*Athéna* en est si satisfait qu'il éprouve le besoin d'exprimer en grec son contentement. Le latin y aurait peut-être suffi : *Habemus confitentem...*

Il est vrai que Sembat ne comparaît pas devant Maurras en posture d'accusé. S'il confessait, avec une abondante franchise, que le régime actuel est incohérent, absurde et funeste, il lui est loisible d'ajouter aussitôt : « Mais ce n'est pas ma République ! »

Ce qui le met à l'aise pour nous proposer son dilemme :

« Il faut choisir entre la guerre et la répu-

⁽¹⁾ *Faites un roi, sinon faites la paix*, par Marcel Sembat, lib. Eugène Figuière.

blique. Si vous choisissez la guerre, ou si vous reconnaisez simplement que la guerre est inévitable, dépêchez-vous de rétablir la monarchie, car un roi est seul capable de nous mener à la victoire. Pourquoi? Parce que la guerre suppose une longue et savante préparation qui est impossible sous le régime actuel (voyez ce qu'il a fait de notre armée et de notre flotte); parce que la guerre suppose une diplomatie, une continuité dans les desseins, ou, pour parler plus modestement, une suite dans les idées, dont nos fantoches ministériels n'ont même pas le soupçon.

» Si vous préférez néanmoins la république, par un vieux préjugé de faux libéralisme, ou par un goût morbide du gâchis, sachez au moins ce que vous voulez et ce que vous faites. La république sera peut-être pas toujours ce que nous la voyons, et nous pouvons être encore assez candides pour nous obstiner à croire que nous finirons un jour venant par en faire quelque chose de présentable. Mais, bonne ou mauvaise, meilleure ou pire, la République exige la paix; elle ne peut se maintenir que dans la paix, par la paix. La République qui s'en va t'en guerre, n'est-ce pas une contradiction dans les termes? Et ce n'est point seulement une contradiction comique, c'est une contradiction effroyable, désastreuse, catastrophique. Ce ne serait pas le suicide de la République (beau malheur!), ce serait vraiment la fin de la France. Alors, ne perdons point de temps, car le temps presse: si nous tenons à la République, et surtout à la

France, faisons la paix à tout prix, fût-ce aux conditions les plus humiliantes... »

Non, Sembat ne dit point: « ... *fût-ce aux conditions les plus humiliantes.* » C'est bien le schéma de son raisonnement, mais ce n'est pas ainsi qu'il s'exprime, et cette fin de phrase, qui est venue malgré moi sous ma plume, n'est pas dans son livre, ni peut-être dans sa pensée.

J'ose dire qu'elle y manque. Car ce que nous offre Sembat, c'est une réconciliation avec l'Allemagne. A quel prix? Sembat n'a pas osé l'imprimer dans le résumé de sa thèse qu'a publié le *Matin*: mais la condition essentielle, *sine qua non*, d'un accord franco-allemand, ce serait la renonciation définitive à l'Alsace-Lorraine, — « accepter le *statu quo*, le fait accompli ». Quoi! Nous n'exigerions pas même cette autonomie des deux provinces, qu'elles se résignent à souhaiter après quarante-deux ans d'attente vaine? Non, pas même cela; « gardons-nous, dit Sembat, gardons-nous comme du feu de demander à l'Allemagne ce qu'elle ne peut pas nous donner.. » Et c'est tout juste s'il nous laisse le vague espoir qu'après l'accord cette autonomie deviendrait réalisable... Il va pourtant jusqu'à supposer qu'elle en serait « la suite immédiate», pour nous mieux dorer la pilule. Mais...

Mais quels Français l'avaleraient, ou la pourront digérer?

Il ne reste donc du raisonnement de Sem-

bat, s'il se tient, qu'une alternative : ce n'est plus entre la paix et la guerre, ou entre la république et le roi, ce n'est pas davantage entre la république et la guerre, entre la paix et le roi qu'on nous somme de nous prononcer : c'est exactement, c'est précisément entre la République et l'Alsace-Lorraine, ou, pour mieux dire, c'est entre la République et tout espoir de recouvrer nos provinces perdues, c'est entre la République et la dignité nationale ! Oui, c'est cela, ce n'est que cela : d'un côté, le « régime abject » — de l'autre, l'honneur de la France...

Et on nous demande de choisir !

Vous pensez si Maurras a beau jeu ! Je vous dis que Maurras n'a jamais rien écrit de plus fort pour nous convaincre de la nécessité d'une restauration monarchique.

Ah ! s'il avait seulement un prétendant sous la main !

Alors, il faut conclure comme Maurras ? La pierre de touche, là « règle d'or », c'est la question d'Alsace-Lorraine. *Question* ? Disons plutôt avec Barrès : « la sainte obsession de l'Alsace-Lorraine » ; car, pour un patriote, l'Alsace-Lorraine ne fait pas « question » ; il n'y a pas là matière à discussion, à marchandise. Les plus subtiles arguties n'y changeront rien ; si spirituelle, si ingénieuse, si amusante que soit la dialectique de Sembat, elle se heurte à cet obstacle insurmontable, dont Gustave Hervé lui-même a

senti le poids, la grandeur tragique. Et l'argumentation de Sembat se retourne à ce point contre sa propre thèse, qu'on en vient à se demander s'il ne l'a pas fait exprès. « Sans avoir l'air de rien, donnons un coup d'épaule à ces sympathiques royalistes et un coup de pied bas à cette odieuse république : nous verrons bien ce qui arrivera... »

Curiosité de dilettante, qui s'amuse de la politique et qui trouve que l'abjection du régime commence à manquer un peu de variété et de pittoresque ? Secret désir de voir changer l'affiche du spectacle ? Possible. Mais il est possible aussi que Sembat se dise tout bonnement, comme nous, et peut-être avec plus de dégoût que nous-mêmes, car, penché sur la cuve parlementaire, il en sent de plus près les émanations fétides : « Non, en voilà assez, en voilà trop... Tout, mais pas ça ! »

Le curieux — et quel signe des temps ! — c'est qu'aucun républicain n'ait essayé de réfuter sérieusement la thèse de Marcel Sembat.

Il serait pourtant facile de montrer que « roi » et « république » sont ici comme dans toutes les controverses de ce genre, des abstractions mensongères. Nos doctrinaires en sont toujours à Montesquieu, quand ils ne sont pas contemporains d'Aristote. Notre république n'a rien de commun avec la démocratie, et telle monarchie voisine — n'est-ce pas Sembat qui l'observe ? — est beaucoup

plus près que notre régime de la « république sociale⁽¹⁾ ». Sous ces deux mots, « roi » et « république », que l'on persiste à opposer par routine, on peut mettre *ad libitum* les mêmes choses ou les choses les plus différentes. Couronnez M. Poincaré, en lui conférant les mêmes pouvoirs qu'au roi d'Angleterre (qui, d'ailleurs, théoriquement, sont moindres que les pouvoirs présidentiels), et dites-moi ce qu'il y aura de changé en France.

Autre abus de langage: *roi* n'est pas nécessairement synonyme de *chef*. Et Sembat aura beau nous démontrer victorieusement que pour faire la guerre avec quelque chance de succès un chef est aussi indispensable qu'une armée, il n'en résulte pas forcément que ce chef doive être un roi et qu'il ne pourra pas s'appeler, par exemple, Napoléon.

La vérité, ou plutôt la réalité triste, sinistre, c'est que nous n'avons pas ce chef, et que ce ne sont ni les ratiocinations de Sembat, ni celles de Maurras qui nous le donneront. Elles ne nous aident qu'à mieux mesurer la profondeur de l'abîme dans lequel nous allons sauter. Car ce n'est pas douteux, la guerre est inévitable. Et beaucoup d'entre nous commencent à se dire :

« Eh bien ! s'il n'y a plus moyen de l'éviter, faisons-la, cette guerre, et faisons-la vite !

(1) Oui, c'est bien Sembat. « Impuissante en France, la liberté triomphe ailleurs. Déjà elle est reine en Angleterre qui, sous étiquette monarchiste, tourne de plus en plus à la République sociale. » *Faites un roi*, p. 70.

Finissons-en avec ce cauchemar ! Nous allons à la défaite ? Ce n'est pas si sûr ! Et puis, tout vaut mieux que cette incertitude exaspérante, affolante, mortelle. Certes, la perspective d'être un jour sujets de Guillaume n'a rien d'excitant ; mais, par crainte de Guillaume, serons-nous indéfiniment les dupes et les victimes des Etienne et des Schneider ? L'appréhension de la guerre paralysera-t-elle longtemps encore notre commerce et notre industrie, et les maigres produits de notre travail ne serviront-ils qu'à fabriquer de nouveaux canons, qui eux-mêmes ne servent qu'à montrer davantage notre peur ? La France ne ressemble-t-elle pas à un malade pusillanime, qui préférerait la gangrène à une opération chirurgicale ? La paix armée nous épouse, nous tue ; le nouveau régime militaire, s'il se prolonge, ne fera qu'accélérer notre ruine. Que gagnerons-nous à attendre ? Dans cinq ans, dans dix ans, la supériorité économique et militaire de l'Allemagne sera devenue écrasante ; nous n'aurons plus aucun moyen de lui résister. S'il en est ainsi, tentons notre chance suprême. Qui sait si ce pays ne retrouvera pas, à l'heure du péril, la sublime énergie qui fait la victoire ? Qui sait si le chef ne surgira pas sur le champ de bataille ? Et s'il doit, d'un coup de sabre, nous débarrasser du honteux régime qui déshonore la France, qui s'en plaindra ? La guerre n'est pas fatallement « la débâcle » ou « le désastre ». S'il n'y a pas de guerres « saintes », il y a du moins des guerres utiles, purgatives, salubres. Il y a des saignées qui

sauvent. Courrons-en la chance, puisque aussi bien il n'y a plus moyen de faire autrement. Rappelons-nous que la France est revenue de plus loin... A mettre les choses au pis, mourir pour mourir, ne vaut-il pas mieux mourir debout? »

Je vous prie de croire que je ne donne point dans l'exaltation chauvine, qui m'a toujours paru bouffonne et périlleuse. J'en parle de sens très rassis, (mais est-ce une autre illusion ou un autre paradoxe?) si les Français, agacés par tous les épouvantails qu'on agite autour d'eux, finissaient par tenir franchement, crânement, ce simple langage, s'ils disaient une bonne fois : « Nous en avons assez, et puisque les Allemands tiennent absolument à se battre, puisqu'ils multiplient les provocations et les défis, nous allons leur répondre comme il faut, à la française; ce n'est plus pour avoir la paix que nous préparons la guerre... Quelle mauvaise blague! Nous préparons la guerre pour faire la guerre, et le plus tôt sera le mieux. Allons-y! »

Voulez-vous parier que Guillaume demanderait à réfléchir?

GUSTAVE TÉRY



La Profession, la Région et la République.

•
A propos d'une conversation avec

M. de La-Tour-du-Pin.

•

Notre excellent confrère Jean Piot a bien voulu exposer, dans le dernier numéro de *l'Œuvre*, ce qu'était la « ligue d'action régionaliste et de représentation professionnelle » que MM. Jean Hennessy et de Marcillac ont fondée et dont je suis — avec beaucoup d'autres — le prosélyte modeste.

Jean Piot a fait plus, et, s'avisant que le marquis de La-Tour-du-Pin fit jadis une tentative qui ressemble à la nôtre, il a été lui demander ce qu'il fallait penser de notre campagne.

— Je suis royaliste et ces messieurs sont républicains, a répondu M. de La-Tour-du-Pin. Pourtant je ne crois pas que l'idée, qui m'était chère, soit devenue fausse parce qu'ils la professent. J'applaudis à leur effort.

Je rougis un peu en remerciant M. de La-Tour-du-Pin de ce propos courtois. Je l'en remercie cependant, et très fort, parce qu'il est rare de rencontrer encore des gens qui aiment leurs idées pour elles-mêmes, au lieu de les aimer pour l'orgueil qu'elles leur procurent.

La plupart des royalistes, que nous avions

rencontrés jusqu'à ce jour, nous avaient déclaré
brutalement :

— Ces idées sont à nous. C'est à vous d'en
sortir.

Un peu comme ils nous auraient dit :

— J'ai loué ce fauteuil et je ne vous le prête
pas.

Cette usurpation nous semblait d'autant plus
redoutable que le roi, dit-on, étant partout chez
lui et tout ce qui est national, dit-il, étant sien,
nous nous trouvions fort menacés, pauvres ré-
publicains que nous sommes, d'être à jamais
privés du droit à aucune idée.

M. de La-Tour-du-Pin se montre heureuse-
ment plus libéral. Il a eu notre idée trente ans
avant nous ; mais il sait qu'avant lui d'autres
l'avaient eue ; il souhaite que d'autres l'aient
après. Il sait qu'il n'a point planté l'arbre ; pour-
tant il l'a cultivé merveilleusement et tant
mieux, pense-t-il, si l'arbre fait de l'ombre sur
un plus grand morceau de campagne.

Peut-être sourira-t-il de cet éloge, qui cepen-
dant a son prix, car combien sont-ils — même
dans son parti — qui ne peuvent pas faire pipi
sur une feuille, sans s'imaginer aussitôt que la
forêt leur doit la vie.

○

Ceci dit, le régionalisme et la représenta-
tion professionnelle, sont-ce là des idées roya-
listes ?

Ma foi, je frémis rien qu'à l'écrire. Le fait
qu'une idée puisse appartenir exclusivement à
un parti m'apparaît d'un comique désopilant.
Et voyez-vous que demain un cul-de-jatte ou un
employé des pompes funèbres décrète que,

seuls, les employés des pompes funèbres ou les
culs-de-jatte auraient dorénavant le droit de
croire à l'immortalité de l'âme ou à la réalité
du monde sensible ?

Pourtant les choses sont ainsi. N'a-t-on pas
été, dans cette époque singulière, jusqu'à ins-
crire les fleurs mêmes dans des partis et n'a-t-on
pas assigné à l'œillet, à l'églantine et à la vio-
lette des opinions politiques, qui, au fond, ne
sont peut-être pas du tout les leurs ?

A vrai dire, ce sont les amis de M. de La-Tour-
du-Pin qui posent ainsi la question plus qu'e-
lui-même. Quant à lui, il se contente de nous
dire :

— Vous voulez faire admettre par le Parle-
ment un principe, qui est la négation même du
parlementarisme : le principe de la compétence.

Là s'arrête son opposition. Et s'il essaie de
rattacher la doctrine à la grande tradition
monarchiste, en relevant un vocabulaire désuet
et en appelant les régions des provinces ou les
syndicats des corporations, il s'empresse de
nous laisser deviner qu'il n'est cependant point
dupe des mots et qu'il ne s'agit pas plus de
restituer les anciennes divisions territoriales
que les anciennes jurandes.

Mais il reste à savoir si la notion de « com-
pétence » est réellement, comme M. de La-
Tour-du-Pin l'affirme, incompatible avec le
concept de « parlementarisme » ?

J'entends bien que les parlementaires font
tout ce qu'ils peuvent pour le démontrer, mais
M. de La-Tour-du-Pin est un adversaire trop
loyal et surtout trop courtois pour m'obliger à
asseoir — si j'ose dire — mon raisonnement
sur le Parlement qui est le nôtre — car il faut
bien regarder où l'on s'assoit.

Est-il vraiment impossible de concevoir un

autre parlement que le nôtre? Et une démocratie cesserait-elle d'être une démocratie, le jour où les électeurs seraient amenés à grouper leurs votes non plus d'après la communauté de leur résidence, mais d'après la communauté de leur profession?

Quant à la nécessité que nous avons proclamée de substituer avec la Région un cadre administratif nouveau au cadre suranné des départements, est-ce davantage une imagination réactionnaire?

Le département a été conçu par la monarchie; la définition en a été donnée par Turgot; s'il fut organisé par la Constituante, ce fut à l'époque où la Constituante était encore royaliste et les lettres patentes qui l'instituent portent la signature de Louis XVI.

C'est Napoléon I^e qui a organisé l'administration du département et enfermé dans le cadre conçu par la monarchie des fonctionnaires inventés pour ses desseins.

De sorte que tous les régimes ont collaboré au statut administratif, qui est le nôtre, excepté le régime républicain.

N'y aurait-il pas, je vous le demande, un peu d'injustice à nous accuser d'hétérodoxie républicaine, parce que nous essayons de démolir ce monument auquel la République seule n'a pas porté sa pierre?



On aura beau dire : tant que les citoyens français garderont le droit de se prononcer sur les grandes affaires du pays, que ce soit selon l'unité de résidence ou selon l'unité de profession, je m'imaginerai que nous sommes en démocratie.

Tant qu'ils délégueront à des représentants le soin d'exercer le contrôle qu'ils ne peuvent pas exercer eux-mêmes, que les représentants soient élus au suffrage majoritaire proportionnel ou professionnel, — je dirai que c'est du parlementarisme.

Seulement je crois que l'on peut concevoir un parlementarisme supérieur au nôtre.

Je crois aussi que nous n'avons pas encore fondé la démocratie.

ROBERT DE JOUVENEL.

P.-S. — Je profite de cette occasion pour faire un peu de publicité.

La ligue d'Action régionaliste et de Représentation professionnelle a son siège : 52, rue des Acacias.

Les lecteurs de *L'Œuvre* n'auront qu'à s'adresser au siège social pour recevoir tous les renseignements et tous les documents dont ils feront la demande.

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

L'ŒUVRE est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.

POTINS & PANTINS

L'adultère de Pacy.

— Ote-toi de là, Willm, tu m'écrases !

— C'est en ces termes que le camarade Briand suppliait le camarade Willm. Le camarade Willm est rondelet. Ses quatre-vingts kilos oppriment durement la poitrine du blessé, qui n'avait pas prévu une intimité si complète avec le parti des Maigres.

— Ote-toi de là !... gémit à nouveau le camarade Briand.

Mais la voix persuasive qui eut tant de vertu à la Chambre, et dans d'autres chambres, ne réussissait point à déterminer le camarade Willm à modifier sa posture.

Mollement étendu sur l'ami Aristide, et craignant qu'un mouvement maladroit ne provoquât un écroulement des débris de l'auto, le camarade Willm faisait la sourde oreille, et ne bougeait point.

Si malade qu'il fût, le camarade Briand restait lucide et ingénieux.

Par un effort suprême, il tira de ses poumons, et de ses bronches aplatis un souffle encore :

— La voiture brûle ! nous sommes 1...

Aussitôt le camarade Willm se dressa, bondit, et se trouva sur le talus, juste à point, comme on

sait, pour tomber dans les bras samaritains de M. Alexandre Duval.

Et M. Briand, délivré, sourit à la lumière du jour.

Cependant, il faut que le Parti se prononce.

Le Parti va-t-il prendre au tragique cette promenade que les médecins eux-mêmes, et la plus pathétique garde-malade, n'ont point réussi à dépouiller de son comique ?

Le Parti a pris un moyen terme.

Le camarade Willm comparaitra devant une Commission arbitrale, composée pour une part de quelques-uns de ses amis, et pour l'autre part de théologiens du Parti.

Ainsi peut-on espérer que ce différend va s'arranger.

Car les amis du camarade Willm acquitteront le camarade Willm.

Et les théologiens du Parti, peu soucieux d'entretenir des dissensions et de pousser un peu plus à droite l'inculpé, trouveront le texte bénin qui dissimulera, sous l'épine du blâme, la rose de l'acquittement.

Donc, en apparence, tout est bien.

Mais il reste la terrible 21^e section, et les électeurs déçus de Levallois.

La prochaine campagne électorale du camarade Willm sera pénible.

Mais, à supposer qu'il ne soit pas réélu, ne tremblez point, cependant, pour la situation financière du camarade.

Il a deux cordes à son arc, en outre de la parlementaire.

Il est avocat, et un avocat bien rétribué, qui rassemble sans embarras ce que M^e Cesson appelle « les témoignages spontanés de la reconnaissance du client ».

Et puis, il est journaliste, jusqu'au point d'être président de l'Association des Nouvellistes parisiens.

Là, ses électeurs ne l'abandonneront point.

Nul ne s'entend mieux que le camarade Willm à amener les ministres au banquet annuel, les ministres porteurs de palmes.

— Il tutoie les ministres!... disent avec admiration les petits faits-diversiers.

Et ils ajoutent :

— Tu ne vois pas qu'il prépare son évolution? Il sera ministre aussi, tu verras!

Vérité en deçà des fortifications. Erreur au delà.



Cependant, à la Chambre, dans un couloir, un autre député socialiste-unifié subit des allusions narquoises :

— Eh bien! vous l'avez échappé belle!

— Moi! Pourquoi? Qu'est-ce que vous voulez dire?

— Allons! Allons! gros malin!

— Mais non, je vous assure...

— Vous deviez en être, de la promenade de Pacy?

— Mais non, mais non!

— Si.

— Pas du tout. On m'avait invité. Je n'étais pas libre ce jour-là. J'ai refusé...

Et il s'échappe, sûr d'avoir démenti.



Publicité.

L'HUMANITÉ PEUT PROUVER QU'ELLE TIRE CHAQUE JOUR 125.000 EXEMPLAIRES.

Tel est le texte d'une affiche blanche que le citoyen Jaurès vient de faire apposer sur les murs de la capitale.

Une affiche blanche? Oh! rassurez-vous, les lettres sont rouges. Et les lettres sont énormes.

Mais pourquoi le citoyen Jaurès tient-il à nous faire savoir qu'il gagne 125.000 sous par jour?

Est-ce pour nous inviter à acheter, nous aussi, l'*Humanité*?

Peut-être. Mais l'argument est mauvais. Ce qui, d'ailleurs, n'est pas surprenant.

Si nous devons choisir notre journal d'après le chiffre du tirage, tous les Français liront le *Petit Parisien*, « le plus grand journal du monde entier ».

Où bien, est-ce pour effrayer les bourgeois que le citoyen Jaurès se vante en si gros caractères du nombre de ses lecteurs?

En ce cas, le coup est manqué.

Quoi! l'organe de la classe ouvrière n'a que 125.000 lecteurs? Il n'y a que 125.000 socialistes capables de donner un sou par jour pour leur nourriture morale? Où sont ces troupes, cette masse, cette foule, ce peuple enfin, le *Peuple*, au nom de quoi M. Jaurès, chaque matin, prêche, conseille, menace et invente?

Cent vingt-cinq mille sur quarante millions de Français? Allons, nous pouvons encore dormir tranquilles cette nuit.



Gaspillage.

C'est un lieu commun que de dire combien l'État fait preuve d'incapacité lorsqu'il s'avise de

concurrencer le plus mince industriel, le commerçant le plus humble. Les exemples de cette incapacité n'en sont pas moins bons à collectionner.

La Compagnie des chemins de fer de l'Etat emploie chaque année un nombre considérable de manchons à incandescence, tant pour l'éclairage des bureaux et des gares que pour celui des voies et des wagons. Pendant longtemps, elle fut, pour la fourniture de ces manchons, tributaire de l'industrie privée.

Un beau jour, on lui démontra que sa consommation était suffisante pour alimenter une usine. Au lieu de payer les manchons trente ou quarante centimes, elle les fabriquerait pour dix ou quinze.

Il n'y avait pas à hésiter. Une usine fut installée. On prit, comme par hasard, pour la diriger, un fabricant qui n'avait pas réussi dans l'industrie privée. C'est dans l'ordre. Lorsqu'un député n'a pas, au Parlement, donné satisfaction à ses électeurs, on lui trouve bien une place dans les finances.

Depuis, l'Etat n'a pas encore réussi à fabriquer un manchon convenable. Aussi en use-t-on dix fois plus. Dans telle gare où la consommation mensuelle était de trente, elle s'élève à trois cents.

La fabrication a, du reste, respecté les vieux errements, sans profiter des progrès récents. Tandis que les compagnies privées emploient partout, notamment dans l'éclairage municipal, les manchons de soie, qui reviennent à peine plus cher et durent beaucoup plus longtemps, l'Etat en est resté aux manchons de ramie, dont le pouvoir éclairant est moindre.

De sorte qu'on est plus mal servi et que la dépense est plutôt supérieure. Mais il y a un certain nombre de fonctionnaires ou d'ouvriers commissionnés en plus pour émarger au budget.

Les coupables.

Les poursuites intentées à M. Henri Peyre, qui tua sa femme et que le jury acquitta avec éloges la semaine dernière, ont été pour M. le bâtonnier Chenu l'occasion d'une plaidoirie admirable, qui a suscité l'enthousiasme de ses confrères. Il sut n'y pas sacrifier à l'esprit, émouvoir et convaincre.

M. le bâtonnier Demange, dans le témoignage éloquent qu'il apporta à l'accusé, avait, du reste, déblayé la voie. C'est lui qui dénonça ceux qui « ont armé le revolver fatal ».

Le tribunal, prononçant le divorce aux torts de Mme Peyre, avait accordé à son mari la garde de la fillette issue du mariage. Devant la cour d'appel, M. l'avocat général Peyssonnié demanda la confirmation de cette décision. Il fit ressortir combien était rationnel le jugement du tribunal, et fit prévoir que le mari ne se soumettrait pas à un arrêt différent. La crainte seule d'un drame possible devait, à son avis, influer sur la sentence à intervenir.

Mais M. Peyssonnié n'a pas l'oreille de la chambre où il siège. Trois magistrats sur cinq prennent régulièrement le contrepied de l'avis qu'il émet.

— Cela ne m'étonne pas, dit-il lui-même, je ne me laisse guider que par le bon sens.

Voilà en tout cas pourquoi Mme Peyre obtint, contre toute équité, la garde de son enfant, mais perdit la vie, et comment trois magistrats ont son sang sur la conscience.

L'ENFANT

Déplorons, pour le principe, l'acquittement de M. Peyre; mais on conviendra que jamais accusé ne put faire valoir plus de circonstances atténuantes.

D'ailleurs, comme il arrive souvent, les vrais coupables n'étaient pas inculpés : car les vrais coupables n'étaient-ils pas ces bons juges, qui, au cours du divorce, avaient si bien joué à la balle avec l'enfant ? D'un premier coup de raquette, ils l'avaient envoyé aux parents du mari ; d'un second, aux parents de la femme ; d'un troisième au père ; d'un quatrième à la mère... Le jeu continuerait encore, si quatre balles de revolver n'avaient terminé la partie.

Parlons-en mieux, car il faut être juste, même avec les juges : la vraie coupable, c'est la loi, la loi étourdie, qui n'a pas l'air de soupçonner qu'un divorce ne consiste pas uniquement à séparer une dame et un monsieur qui ont cessé de se plaire, — la loi cruelle, qui, pour résoudre la question de l'enfant, n'a rien trouvé de mieux que de le couper en deux ou de l'écarteler.

— Mais est-il possible de la résoudre autrement ? se demandent MM. Vandérem et Souday. Sans aucun doute. Si l'on est bien convaincu que, dans le divorce, l'intérêt de l'enfant doit primer tous les autres, on accordera sans peine qu'il vaut mieux, pour lui, devenir un orphelin de père ou de mère que d'être déchiré, même tendrement, par deux êtres qui se battent sur son dos, ou plutôt dans son cœur.

Objectera-t-on que c'est faire souffrir celui des parents qui sera privé de l'enfant ? Il se peut, mais on ne divorce pas par plaisir ; un divorce est une opération douloureuse. Aux intéressés de choisir, avant de s'y résoudre, entre les souffrances de la vie commune et celles de la rupture.

Dans tous les cas, il n'est qu'un moyen de prévenir pareils drames ; c'est d'inscrire dans le code ce simple axiome : « Un enfant ne se découpe pas en tranches, comme un pâté. »

G. T.

Les jeux de la Guerre.

Les discussions qui mettent aux prises dans les Balkans les alliés d'hier ont fait quelques victimes.

Notamment les propriétaires du casino de Sinaia, qui avaient escompté quelques grosses parties. Ils venaient de recruter en France leur personnel et de l'expédier par les voies les plus rapides lorsque l'intransigeance de la Bulgarie déchaîna la nouvelle guerre. Du coup, les Autrichiens restent chez eux. Quant aux étrangers, ils préfèrent encore Monaco, où nulle complication n'est prévue.

Un homme bien ennuyé aussi, c'est ce haut personnage roumain qui s'était chargé de constituer pour son pays une flottille d'aéroplanes. Afin de ne pas grever le budget, il avait obtenu l'autorisation de faire une loterie. La somme prévue pour la construction des appareils était de 350.000 francs. Elle eût été couverte en quelques jours par les patriotes. Mais où eût été le bénéfice de l'homme politique chargé de l'affaire ? Il entama donc des négociations avec un groupe français qui acceptait de souscrire, pour les placer ensuite, quinze cent mille billets à un franc, et d'avancer, en sus des trois cent cinquante mille francs nécessaires, une somme de cinq cent mille francs à l'apporteur. Le reste, lots déduits, devait être le bénéfice des émetteurs.

Hélas ! la Roumanie a dû déclarer la guerre. En vain, on a retardé son entrée en campagne. Les événements ont été plus vite que les négociations avec les financiers (?) français. La Roumanie n'aura pas d'aéroplanes, ni, par conséquent, de loterie. A moins qu'on ne reprenne l'affaire, à la paix, si le cabinet de M. Take Jonescu reste aux affaires.

En revanche, le Portugal jubile.

Le Portugal cherche depuis longtemps à céder, contre espèces, le monopole des jeux. Les conseillers de don Carlos et le dictateur Franco s'en

étaient préoccupés. Les ministres républicains sont prêts aussi à en faire argent.

Un écrivain éminent est resté l'agent officieux auquel le gouvernement s'en remet du soin de terminer cette affaire. Il a tout pouvoir pour ménager une entrevue avec le président du Conseil, transmettre le droit au bail d'une magnifique propriété, située au centre de Lisbonne, et qui ferait un casino merveilleux. Son intermédiaire à Paris est un avocat israélite, qui s'est adjoint un des meilleurs amis de M. Briand, le futur administrateur du journal dont l'ancien président du Conseil doit prendre la direction d'ici peu.

Mais voilà : il faut verser cinq millions de cautionnement et justifier de vingt millions de capital effectif. M. Marquet lui-même avait jusqu'à présent hésité.

La débâcle forcée des maisons de jeu de Roumanie, de Turquie d'Europe et d'Asie-Mineure a ravivé les espoirs portugais. Les pourparlers sont, cette semaine, entrés dans une voie nouvelle.

Voilà pourquoi les Portugais sont gais. D'autant que, si les hasards réguliers de la politique orientale privaient l'un des Etats balkaniques de son chef, la candidature de l'ex-roi Manoel, appuyée par l'Allemagne et l'Angleterre, serait sans nul doute posée. Ce qui assoirait définitivement la République en Portugal.

Comme quoi ce qui fait le malheur des uns peut faire le bonheur des autres.

Circulez !

L'homme le plus mal gardé de Paris, c'est, prétend-il, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police. Quoi qu'il fasse, quelques ordres qu'il donne, il ne peut empêcher l'ex-agent

Roguet de paraître devant lui, la main tendue, aux époques les plus diverses et les plus mal choisies.

Blessé en service commandé, titulaire de la médaille d'honneur, l'agent Roguet, de la police suburbaine, dut un jour démissionner. Mais on lui promit des secours renouvelés. Et il trouve qu'on ne les renouvelle pas assez souvent. Aussi va-t-il réclamer auprès de M. Laurent.

Il est naturellement signalé. Si les gardiens de planton l'aperçoivent, ils lui font part d'une consigne sévère et s'efforcent de lui faire reprendre le chemin de la banlieue, où il exerce aujourd'hui la profession de cocher de fiacre.

L'agent Roguet s'incline. Mais il connaît les astres de la préfecture de police. Par la cour de la Cité, il s'introduit dans une cave, gagne un escalier de service, pénètre dans la cuisine de M. Laurent, de là dans la salle à manger, et apparaît enfin tout souriant dans le cabinet du secrétaire général.

Celui-ci, du reste, ne lutte plus. Il sait que ce serait en vain. Dès que surgit la silhouette narquoise de l'ex-agent, il sonne, mande M. Grécourt, le chef de bureau chargé de la caisse, et fait remettre cinquante francs à son persécuteur. Le voilà tranquille pour quelques semaines.

M. Laurent a juré vingt fois de condamner la porte qui fait communiquer son cabinet avec ses appartements particuliers. Mais peut-être a-t-il trop bon cœur, après tout. La porte reste ouverte, et livre passage, périodiquement, à l'ex-agent Roguet, courtois et ferme, tendant la main.

La Gloire.

La ville de Bourg-la-Reine va donner à une de ses vues le nom d'Onésime Monprofit, qui fut adjoint. Elle lui est reconnaissante d'avoir obtenu

des améliorations importantes dans le service des chemins de fer.

Car nous devenons des gens pratiques et nous estimons à leur valeur le confortable et le bien-être matériel.

De sorte que, lorsque nos neveux habiteront Bourg-la-Reine et s'inquiéteront de savoir pourquoi il existe une rue Onésime-Monprofit, on ne leur dira pas :

— C'était un journaliste probe et averti, un homme de conscience et de talent dont il convenait d'honorer la mémoire.

Mais :

— C'était un type qui avait une grande influence à la Compagnie d'Orléans !

La vertu récompensée.

Le métier d'escroc a décidément du bon. Jean Gallay, retour du bagne, où il avait été envoyé pour avoir volé au Comptoir d'Escompte une somme qui fut estimée à huit cent mille francs, mène l'existence la plus heureuse.

Il habite aux Champs-Elysées un agréable appartement, fréquente comme jadis tous les endroits où l'on s'amuse et satisfait les goûts de luxueuses amies. Ses amis — car il en a — assurent qu'il a un million à lui.

A lui !

Non novum.

« Une commission composée de fonctionnaires spéciaux, d'académiciens et d'hommes de lettres, est chargée par le gouvernement d'étudier la question de réorganisation du Théâtre-Français que régit encore aujourd'hui le code quelque peu su-
ranné qu'on nomme le Décret de Moscou. »

Cette note n'est pas extraite d'un journal d'hier.

Elle a été publiée le 8 avril 1859.



VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE

Confidences d'Un Q. M.



Je vous l'avais dit :

— Tant que l'on discutera la loi de trois ans dans le vide, le débat pourra se prolonger indéfiniment. Mais dès qu'il s'agira de voter la loi elle-même, cela ira très vite, parce qu'alors cela n'intéressera plus personne.

Les préliminaires ont duré plus d'un mois.

Lundi dernier, nous en étions à l'article 1^{er}.

Mercredi, nous en étions à l'article 37 et dernier.

Sans doute, on a réservé des articles, on a mis des amendements de côté, mais, pour peu qu'il fasse trois jours de beau temps et que mes collègues aient envie de prendre l'air, nous allons balayer tout cela.

Après quoi, on viendra peut-être nous dire que la loi a été votée trop rapidement et qu'elle est mal faite? Comment voudriez-vous qu'il en fût autrement?

L'autre jour, on nous reprochait d'aller trop lentement; maintenant, on nous reproche d'aller trop vite. Alors, comment voulez-vous que nous nous en tirions?

Vous me direz peut-être qu'on nous reproche d'aller lentement, quand il s'agit de vétilles, et vertigineusement quand les affaires sont sérieuses. Oui, vous me direz cela....

Jeudi, nous avons eu un petit intermède : nous avons parlé de l'obligation scolaire.

Ah ! les sales gosses qui ne veulent pas aller à l'école, ils auront affaire à nous ! Vous ne voulez pas, moutards, aller écouter le Roux-Costadeau ou le Raffin-Dugens de votre village ? Vous préférez, marmailler, l'école buissonnière à l'école de M. Buisson ? Vous verrez s'il vous en cuira !

Et ça vous apprendra à ne pas être encore électeurs !

Naturellement, nous avions proposé des sanctions sévères : des amendes, la prison, le bagne. Nous nous disions que c'était à peine suffisant pour contraindre un pauvre gosse à subir les enseignements de MM. Roux-Dugens et Raffin-Costadeau, mais, hélas ! la droite a renversé tout cela. Le petit Vingtras n'ira pas encore en prison et l'on se contentera de frapper d'une amende le gosse de Poulbot, assez indifférent. L'obligation scolaire est, encore une fois, sacrifiée.

Pourtant, une chose me console. Personne n'a pensé à appliquer aux parlementaires les méthodes de coercition dont M. Dessoye menaçait Poil de Carotte.

Et vendredi, nous avons fait connaissance avec M. Antony Ratier.

Nous avions connu Guyot-Dessaigne.

Nous avions connu Antoine Perrier.

Nous avions connu Théodore Girard.

Nous avions connu Fernand Sarrien.

Nous avions connu Joseph Chaumé.

Nous savions que la troisième République ne se montre point difficile dans le choix de ceux à qui elle donne ses Sceaux à garder ; mais certainement, elle n'eût jamais de ministre de la Justice moins éloquent que M. Antony Ratier. M. Eu-

gène Etienne lui-même donne, en l'écoutant, des signes d'impatience.

Les socialistes le huèrent. Mais M. Ratier fit tête à l'orage ; il dit :

— Laissez-moi finir ma phrase...

Et il la finit en ces termes :

— Telle est, messieurs, la source des provocations dont ont profité ces militaires.

Il fit l'éloge d'un procureur de la République qui, au cours d'une perquisition « n'a pris ni bijoux, ni argent ». Fichtre ! qu'on lui donne de l'avancement !

Il parla enfin de gens « suspects pour leurs opinions politiques » et, comme la Chambre protestait, il définit le « suspect » :

— C'est celui qui, dans une précédente poursuite, a obtenu un non-lieu.

Qui donc disait que le parlementarisme était le régime des avocats ? Ce n'est plus vrai, MM. Ratier, Raynaud, Th. Girard, Clementel, Jean Du-puy protestent. Ce n'est que le régime des officiers ministériels.

Là-dessus nous avons pris des vacances : quatre jours de vacances seulement pour la fête nationale. J'ai été, comme mes collègues, me retrémper dans le sein de mes électeurs. Et comme nous ne sommes plus qu'à quelques mois des élections, j'ai interrogé mon préfet.

Il ne m'a pas dissimulé que ma situation électo-rale était difficile.

— Je ne pourrai pas vous soutenir, m'a-t-il déclaré sans ambage.

— Comment cela ? mais je suis un bon répu-blicain !

— Je le sais, mais vous êtes néanmoins, comme parle M. le gardé des Sceaux, « suspect au point de vue de vos opinions politiques ».

— Qu'ai-je donc fait ? Voilà vingt ans que je n'ai

pas manqué un seul jour de voter pour le gouvernement!

— Justement, m'a dit mon préfet, d'un ton grave, voilà ce que nous ne pouvons supporter. Depuis trois mois, presque quotidiennement, vous votez avec les réactionnaires.

— Mais c'est pour le Gouvernement que je vote! Mon préfet m'a regardé, raide comme la Justice, et il a déclaré :

— Ça ne me regarde pas. J'ai baissé la tête. Cet homme a évidemment raison, et c'est précisément parce que M. Klotz fait de la politique à droite qu'il a besoin de donner des gages à gauche.

Q. M.
député de Z...

CE QUE DISENT NOS LECTEURS

Repopulation.

Monsieur,
Constatation pénible qu'il est possible de faire tous les jours et dans toutes nos gazettes. Voyez vous-même les deux extraits que je cueille dans le même numéro d'un grand journal : le premier prône la repopulation en première page ; le second donne en huitième page les bonnes adresses où l'on peut se faire avorter avec discréetion.

Vous savez aussi bien que moi qu'il n'y a en France que deux facteurs de dépopulation : 1^o les précautions anticonceptionnelles ; 2^o l'avortement.

Les autres causes ne sont rien à côté de celles là. Je ne vous apprendrai rien non plus en vous disant que les clientes les plus nombreuses des avorteuses ne sont pas toujours les filles, mais bien souvent les « honnêtes » femmes pour qui la maternité n'est que désagréable.

Sans vouloir attribuer aux annonces des quotidiens une responsabilité exagérée et tout en reconnaissant que la fréquence de l'avortement est liée à un état d'esprit résultant de bien des facteurs, je crois qu'elles sont susceptibles d'une influence considérable par la suggestion quotidienne qu'elles exercent et les facilités qu'elles offrent.

Ne pourriez-vous essayer de mettre un terme à cette déplorable contradiction?

D^r V.

Çà et là

Ce qu'on lit dans les journaux :

Chronique du Président.

M. Carnegie, le sympathique milliardaire américain, a vu le Président de la République. Voici ce qu'il pense de M. Poincaré :

« C'est un homme extraordinaire... dont on peut dire : *the right man in the right place.* »

Humoristes.

— Nestor-Wenceslas Prudant, homme de lettres, entre dans la loge d'une concierge de la rue de Monceau se couche dans son lit et lui dit :

— « Marie-Louise, allez querir notre fils, le roi de Rome! »

— Julien Nahau, ouvrier au chemin de fer et serrefrein, gagne le gros lot d'un million à la loterie de Charleroi. Cet homme qui déteste l'oisiveté demeurera serre-frein et ne sollicite de ses chefs qu'un après-midi de congé.

Les affaires.

— A l'Hôtel des Ventes, deux livres reliés en peau de femme font 495 francs. A ce sujet, rappelons que, dans la nomenclature générale des douanes du ministère des Finances, les cheveux de femmes sont classés parmi « les dépouilles d'animaux ».

Science et Inventions.

— On ne connaît pas, jusqu'à présent, les causes profondes de la luminescence de certains poissons, dits phosphorescents. Il ressort d'une communication à l'Académie des Sciences qu'elle serait due à une substance particulière secrétée par ces animaux, la *lophine*.

Et nunc erudimini!

— M. le professeur Labbé entretient l'Académie des Sciences d'une très curieuse découverte du docteur Robinson relative à la sympathie qui existerait entre les dents et les organes de la génération : c'est ainsi que les eunuques ont toujours des dents superbes.



Nouvelles étonnantes.

— Le bruit court dans les observatoires de l'ancien continent que le soleil aurait perdu ses taches.

— A Koppanzanto (Hongrie) une paysanne frappée par la foudre était devenue muette. Six mois plus tard, frappée à nouveau par la foudre, elle recouvre la parole.

— M. Magne, hôtelier à Mur-de-Barrez (Aveyron) vient de découvrir et de capturer un merle blanc.



Tribune des bêtes.

— Voici, d'après M. Chassaigne, comment, dans l'Inde, on dresse les léopards à la chasse par *éducation suggestive* :

« On laisse d'abord les léopards s'affaiblir par privation de nourriture; puis, on les soumet à une sorte de conversation à haute dose. Sans aucune interruption, pendant plusieurs journées, on leur parle pour les maintenir à moitié éveillés. Ce régime adoucit leur humeur et forme leur caractère. »



Jeu de massacre ou la Sottise humaine.

En huit jours :

— Au quartier Soult, à Tarbes, un maître pointeur

s'amuse à vider un obus dit « simili-explosif percutant » à scule fin d'en faire une garniture de cheminée. L'obus éclate : deux artilleurs tués et trois autres grièvement blessés.

— Le jeune Ménage, 12 ans, avait, il y a deux mois, pour s'amuser, tiré une balle de revolver dans la tête de son camarade Giacomo, 11 ans. Celui-ci, après une effroyable agonie, vient de mourir.

— M. Lebuirée, fermier à Précy, tirait des pies. Il blesse grièvement à la gorge, Mlle Reine Malinge, une de ses voisines.

— Madeleine Remblard, 5 ans, joue dans la rue Godefroy-Cavaignac. Elle est blessée par une balle de revolver venue on ne sait d'où...

— A Noisy-le-Roi, M. Paillot nettoie son fusil qu'il croit déchargé. Le coup part; M. Paillot, atteint en pleine poitrine est nettoyé.

— Près de Menton, quatre enfants s'amusent à dévisser un obus provenant des tirs de la flotte. L'obus éclate : ils sont grièvement blessés.

— A Dijon, Raymond Nadaud, 13 ans, tire des moineaux à la carabine. Il se tue net.

— Dépêche de Vienne le 6 juillet :
« Ce n'est pas la guerre dans les Balkans : on se bat seulement. »



Paradis artificiels.

— Franz Manneichtèv, étudiant allemand, sous l'influence de la cocaïne, se jette par la fenêtre : une jambe cassée.

— Serge Lidgill, étudiant russe, sous l'influence de la cocaïne, essaie d'étrangler sa maîtresse : un cou tordu.

— Félicien Montlefranc, sous l'influence de l'éther, croyant entrer dans sa chambre, saute dans la cage de l'escalier : deux jambes brisées.

— Lucienne Laurent, six piqûres de morphine, un cadavre.

— Mme Vve Fritsch, 27 piqûres fraîches, un cadavre.



Arts et Sports.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accorde un prix à M. Magnien pour sa remarquable étude sur *le Futur grec*.

— Porte de Bercy, deux agents ramassent une jeune fille inanimée. Interrogée, elle déclare : — « Je suis une artiste lyrique. Je n'ai pas mangé depuis trois jours ! »

— Charles Ledoux, champion d'Europe, *poids bantam*, a été battu par Eddie Campl à San Francisco. Eddie Campl est un *poids plume*. Il était donc beaucoup plus lourd que Charles Ledoux, simple *bantam*.

— Les Américains pétitionnent en vue d'obtenir la suppression des water-closets à bord des dirigeables et des aéroplanes.

Records.

— Mme Ottmann, à Neustadt, accouche de sept enfants en quatorze mois.

— A Châlon-sur-Saône, un gamin de douze ans assomme une octogénaire.

— Pour la première fois depuis 43 ans, le Parlement de la Troisième République vient de voter un septième douzième provisoire.

Sensibilité.

— A la chapelle Saint-Luc, près de Troyes, le garde champêtre appelé à constater la mort d'une femme qui venait de se jeter dans une écluse est tellement ému à la vue du cadavre qu'il trépasse subitement.

— Jean Baptiste Saudrini veut embrasser sa maîtresse. Celle-ci, créature très nerveuse et qui répond au nom de Georgette Hercule, lui ouvre le ventre d'un coup de poignard.

Mondanités.

— Le duc Louis de Bavière divorce. Il a 82 ans seulement.

— Mme la comtesse de Horn est compromise dans une grave affaire de maquillage de titres.

Petit Courier de la Mode.

— *Violette 36.* — Votre petite fille qui grince des dents ? Ce sont les vers ! donnez-lui un peu de calomel chaque mois.

— *Marion de Lorme* a nourri 4 bêbés. Sa poitrine a complètement disparu. Quel remède ?

— *Léonita 36.* — Lavez la bouche de votre petite bête avec de l'eau phéniquée tiède. Ce serait prudent de voir un spécialiste.

— *Une âme de feu.* — Signature astrale favorable à vos aspirations : vous êtes née sous le signe du taureau. Avenir calme.aisance. Quatre enfants. Deux beaux voyages cette année. Méfiez-vous d'une jeune amie qui vous jalouse et vous veut du mal. Vous en aurez la preuve en lui prenant la main qu'il, dans la vôtre, se refroidira immédiatement. Votre pierre favorable est le chrysobéryl.

— Une pluie de baisers à la charmante lectrice qui indiquera à *Pervenche du Cap Cépet* un remède radical et infaillible pour un vieil ongle incarné.

P. C. C.

CHARLES RÉGISMANSET.

Abonnez-vous à L'ŒUVRE !

Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE !

Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE.

Saison d'Eté 1913.

Relations entre Paris, le Midi de la France et l'Espagne, via Tarascon-Cette.

Nouveau rapide de nuit permettant d'effectuer, en toutes classes, sans changement de voiture, le trajet Paris-Cette. — Couchettes, 1^{re} et 2^e classes, Paris-Narbonne, Paris-Port-Bou. — Lits-salon, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, de Paris à Cette et de Cette à Paris.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 60 dans toutes les gares du réseau.

USINES DE BRIANSK

Émission de 37.678 Actions nouvelles de Rbs 100

JOUISSANCE 1^{er}/14 JANVIER 1913

Prix d'Émission: Rbs 156,50 ou Fr. 417,35 par titre
payables en s'abonnant

Droit de préférence réservé aux porteurs d'actions, tant ordinaires que privilégiées, dans la proportion d'une action nouvelle pour douze anciennes. Les actionnaires devront justifier de leur droit de souscription irréductible en présentant les titres actuels aux Etablissements émetteurs.

Les souscriptions éventuelles, tant des actionnaires que des souscripteurs non actionnaires, ne sont pas admises.

La Souscription sera ouverte du 11 au 21 Juillet

En France à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE;
à la BANQUE Intern. de Commerce, à St-Pétersbourg;
à la BANQUE I. R. P. des Pays Autrichiens;
à la BANQUE RUSSO-ASIATIQUE;
à la BANQUE RUSSE pour le Commerce étranger;
à la BANQUE RUSSE du Commerce et de l'Industrie;
à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE;
au CRÉDIT ALGERIEN.

La publication de la notice a été faite, conformément à la loi, *Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des Sociétés financières* du 23 Juin 1913.

BEAUTÉ DES ONGLES
“ ROSABEILLE ”

PRODUIT FRANÇAIS SANS ACIDE

Polissage instantané et durable même après lavage

Frano 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

A nos Lecteurs

Que faut-il pour que l'*ŒUVRE* prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.

Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*,

Faites abonner vos amis.

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

Je veillerai faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

PETITE POSTE

Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste.
Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

COMMERCE

PLANTEUR résidant à Madagascar accepterait commandite et homme actif pour étendre rapidement ses plantations de cacao, café, vanille qui lui donnent un bon rapport.

VACANCES

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (près ligne de Dieppe). Confort, téléphone au château, pays très sain; parc ombragé. 450 francs

par personne et par mois. Arrangement pour famille.

APPARTEMENT

A sous-louer, 15, avenue de Ségur. Salon, s. à manger, 3 chambres, salle de bains, confort moderne, près l'Ecole militaire, Centre de communications. 2000 francs.

EMPLOIS

Jeune homme 25 ans, très actif, éducation et instruction soignées, désirerait place de secrétaire d'un homme politique; dirigerait un organe politique régional.

MES VINS : Un propriétaire du Chablis offre ses crus :

	la bouteille	la bouteille	
Chablis supérieur	1 50	Bourgogne supérieur	1 50
Chablis supérieur	1906. 2 "	Côte de Nuits	1908. 2 50
Chablis Première	1906. 3 "	Chambertin	1908. 3 50
Chablis Tête de Première. 1911.	4 "	Chambertin	1904. 4 "
Chablis (Les Clos ou Val- mur ou Blanchot)	1906. 5 "	Clos Saint-Jacques (Cham- bertin) 1904 et 1908 ou Pommard ou Corton	5 "
Chablis (Moutonne)	1906. 6 "	Grand Musigny (Comte de Vogue)	1904. 8 "
Grand Montrachet	1895. 10 "	Romanée-Conti (étampé)	1907. 15 "
Grand Montrachet	1898. 9 "	Château du Clos Vougeot	1911. 10 "
Château du Clos Vougeot blanc (étampé)	1911. 10 "	Nuits Saint-Georges	1911. 7 "

Contre remboursement, M. Laporte à Laroche (Yonne).

MINIMA, 5, rue de Châteaudun. Importateur direct de diamants, perles, pierres fines. Fabrique **au minimum** tous bijoux de quelque importance et s'ils cessent de plaire, les rachète presque sans dépréciation de leur prix d'achat, c'est-à-dire à 90 % ce qui est unique au monde. **Téléph.** 158-89. (De 2 h. à 4 h.)

Location d'été : Villa — 2 heures de Paris, arrêt de tous les rapides — 9 pièces, sa- la de bains, eau en pression et chauffage central, lumière électrique, remise à auto, jardins d'agrément et potager. M. Laporte, à Laroche (Yonne).

ASUDA. Pour les soldats, chasseurs, touristes. Pour les personnes qui supportent mal la chaussure vernie; pas de feux, pas d'ampoules; bien-être absolu. Pour les travaux de couture; pour le tennis: secoue les mains moites.

Pour les dessous de bras: les corsages ne se tachent ni ne se bruient plus. Désodorise radicalement.

Supprime les feux et irritations de la peau des bébés.

Envoy contre 2 fr. 50, aux Laboratoires, 6, rue Châteaubriand à Paris

ON NOUS ÉCRIT :

Des voiturettes de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à :

UN SOU

NOUS RÉPONDONS :

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

LE KILOMÈTRE LENT

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

NOTRE BÉBÉ PEUGEOT

4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

UN SOU

LE KILOMÈTRE RAPIDE

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : *Le Grand Tourisme*.

PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS

Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE



par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.